

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MERCREDI 10 AVRIL 2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

**AFFAIRE N°32**

**Autorisation de signer les lots 2, 3 et 4 de la procédure de consultation du marché A.12.105 : « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD »-relancé**

L'an deux mille treize, le mercredi dix avril à treize heures trente, régulièrement convoqués le trois avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle GROSSET-PARIS, 3ème Vice-Présidente.

**NOTA**

Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : 44

Présents : 39  
Représentés : 01  
Absents : 04

**ETAIENT PRESENTS - TITULAIRES**

Marie Paule AMILY MUSSARD -Jocelyne BATIFOULIER- Marc ERAPA- Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Jean Pierre GEORGER- Marie Josée GINET- Allain GRONDIN- Jean Marie GRONDIN- Isabelle GROSSET-PARIS - Annie Marguerite HOARAU- Henri-Claude HUET -Blanche Reine JAVELLE -Rose Gilberte LAURET - Lilliane LEBON- Blanche LEBRETON- Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL -Edy PAYET- Paulet PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET- Gilbert RIVIERE - Guy RIVIERE - Nadège SCHNEEBERGER- Guy SORRES -Josian SOUBAYA SOUNDROM - Clarita TURPIN- Axel VIENNE

**ETAIENT PRESENTS- SUPPLEANTS**

Lise May PAYET suppléante de José CADET- Jean Philippe METRO suppléant de Michel GERARD- Nathalie LAFONG suppléante de Marie Eulalie GOULJIAR- Chandu DEURVEILLHER suppléant de Roland Joseph K'BIDI -Marie Jo LEBON suppléante de Jean Michel LEBON - Christian LANDRY suppléant de Patrick LEBRETON - Suzette PAYET suppléante de Nadhira LOCATE- Jean-Bernard HOARAU suppléant de Nazir Ahmad PATEL - Mariette ORANGE suppléante de Olivier RIVIERE -- Marie Jeanne GUIGUES suppléante de Bachil VALY

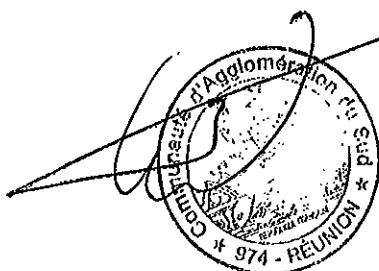
**ABSENTS**

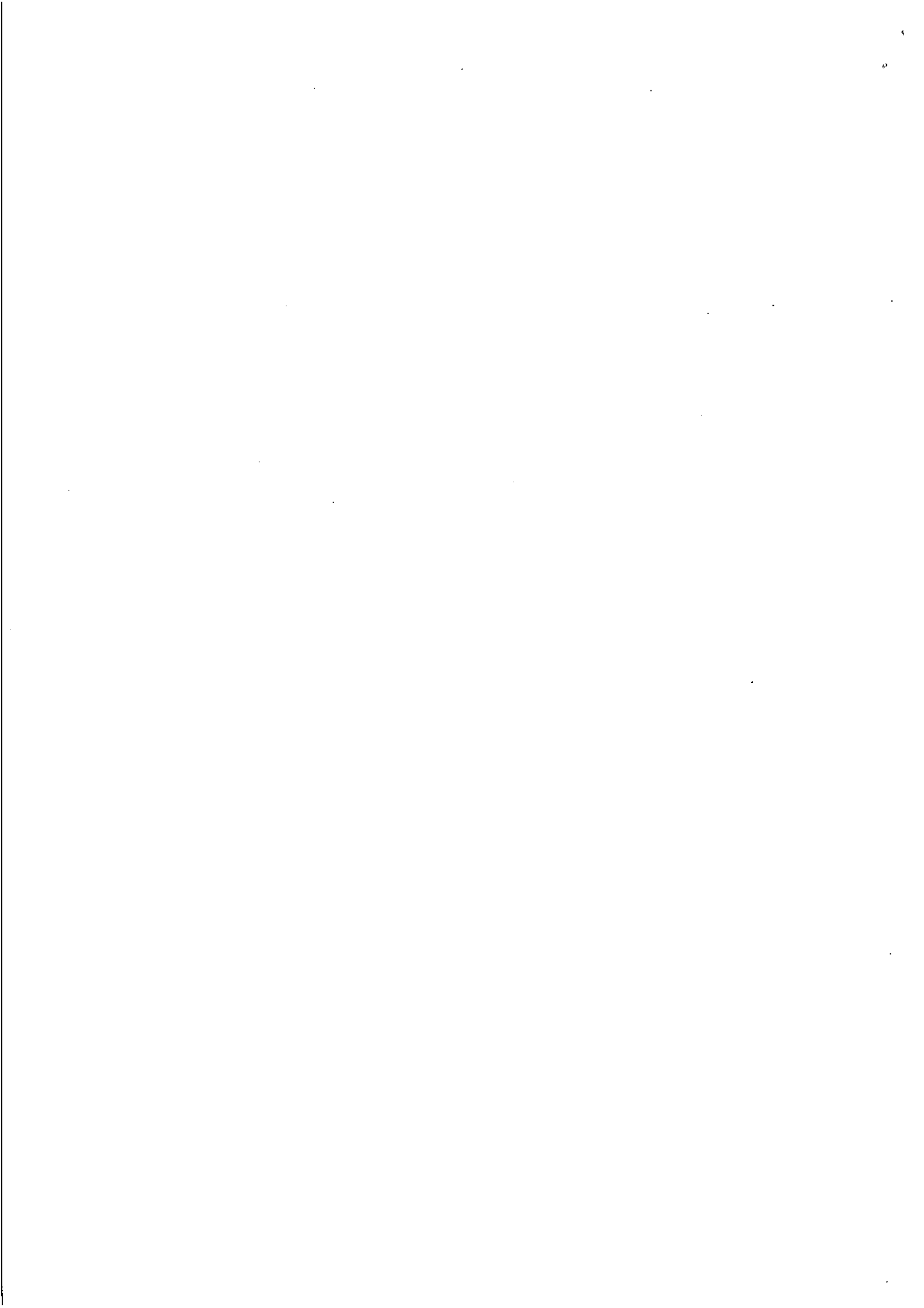
Josette CHANG KUW - Harry MUSSARD - Nicole PERETTI- Didier ROBERT

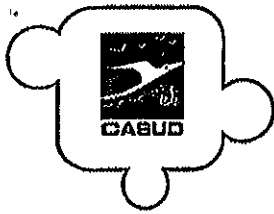
**ABSENTE-PROCURATION**

Béatrice MOREL donne procuration à Paulet PAYET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Monsieur Stéphane PAYET a été désigné à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.







**Conseil Communautaire**

**Séance du mercredi 10 avril 2013 à 13H30**

**AFFAIRE N°32**

**Autorisation de signer les lots 2, 3 et 4 de la procédure de consultation du marché A.12.105 : "Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD - Relancé"**

**Note de synthèse**

**1) Objet du marché**

Le Président informe l'Assemblée qu'en novembre 2012, la CASUD a lancé une consultation ayant pour objet, d'une part, l'acquisition et la livraison de véhicules pour les services de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) et, d'autre part, la maintenance pour une durée de deux (2) ans (ou 40 000 kms) de ces véhicules.

**2) Décomposition en lots**

La présente consultation est composée de cinq (5) lots faisant chacun l'objet d'un marché distinct. Chaque lot est un marché à bons de commande avec un minimum et un maximum en quantité.

**Lot 1 : « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules légers de type « entreprise 2 places » - Relancé »**

Le présent marché a pour objet, d'une part, l'acquisition et la livraison de véhicules légers de type « entreprise 2 places », segment B ou B2 et, d'autre part, la maintenance pour une durée de deux (2) ans (ou 40 000 kms) de ces véhicules.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un minimum et un maximum en quantité :

- quantité minimum : 2 - quantité maximum : 10

**Lot 2 : « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules légers de type « tourisme 5 places » - Relancé »**

Le présent marché a pour objet, d'une part, l'acquisition et la livraison de véhicules légers de type « tourisme 5 places », segment B ou B2 et, d'autre part, la maintenance pour une durée de deux (2) ans (ou 40 000 kms) de ces véhicules.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un minimum et un maximum en quantité :

- quantité minimum : 2 - quantité maximum : 10

**Lot 3 : « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules de type « berline tourisme 5 places » - Relancé »**

Le présent marché a pour objet, d'une part, l'acquisition et la livraison de véhicules de type « berline tourisme 5 places », segment C ou M1 et, d'autre part, la maintenance pour une durée de deux (2) ans (ou 40 000 kms) de ces véhicules.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un minimum et un maximum en quantité :

- quantité minimum : 1 - quantité maximum : 2

**Lot 4 : « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules de type « fourgonnette 2 places » - Relancé »**

Le présent marché a pour objet, d'une part, l'acquisition et la livraison de véhicules de type « fourgonnette 2 places » et, d'autre part, la maintenance pour une durée de deux (2) ans (ou 40 000 kms) de ces véhicules.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un minimum et un maximum en quantité :

- quantité minimum : 1 - quantité maximum : 5

**Lot 5 : « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules de type « camion plateau 7,5 tonnes » - Relancé »**

Le présent marché a pour objet, d'une part, l'acquisition et la livraison de véhicules de type « camion plateau 7,5 tonnes » et, d'autre part, la maintenance pour une durée de deux (2) ans (ou 40 000 kms) de ces véhicules.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un minimum et un maximum en quantité :

- quantité minimum : 1 - quantité maximum : 3

**3) Caractéristiques du marché**

Il s'agit d'un marché public de fournitures passé en appel d'offres ouvert conformément aux articles 10, 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

**Durée du marché**

La durée de chacun des lots (hors prestation de maintenance) court à compter de leur notification jusqu'au 31 décembre 2014.

Pour chacun des lots, la durée de la maintenance est de deux (2) ans (ou 40 000 kms) à compter de l'admission du véhicule.

Pour chacun des lots, les véhicules sont garantis un (1) an minimum à compter de leur admission.

**3) Imputation budgétaire**

Les imputations budgétaires du marché sont les suivantes :

- S'agissant de la prestation d'acquisition et de livraison : Chapitre : 21 / Nature : 2182
- S'agissant de la prestation de maintenance : Chapitre : 011 / Nature : 6156

Le présent marché est financé à 100% par les fonds propres de la Communauté d'Agglomération du Sud.

#### 4) Procédure de passation

##### a) Enregistrement des pièces relatives à la candidature

Le 18 janvier 2013, le représentant délégué du Pouvoir Adjudicateur a procédé à l'ouverture des plis et a enregistré les pièces relatives à la candidature.

A l'issue de l'enregistrement des pièces relatives à la candidature, le représentant délégué du Pouvoir Adjudicateur a constaté que l'ensemble des candidats avait chacun remis un dossier de candidature incomplet. Aussi et conformément à l'article 52 I du code des marchés publics, le représentant délégué du Pouvoir Adjudicateur a décidé de demander à ces 4 candidats de compléter leur candidature avant le 1er février 2013 à 15h30 (heure locale).

##### b) Analyse et sélection des candidatures et enregistrement des offres

Le 8 février 2013, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) a procédé d'une part, à la sélection des candidatures reçues dans le cadre des lots 1, 2, 3, 4 et 5 de la procédure de consultation " Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD", et d'autre part à l'enregistrement des offres des candidats sélectionnés.

Lors de cette séance, la CAO a décidé de déclarer infructueux le lot 5 car il n'a été remis qu'une offre irrégulière.

##### c) Attribution des lots 1, 2, 3 et 4 de la procédure de consultation" Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD "

Le 21 mars 2013, la CAO a décidé, d'une part, de déclarer infructueux le lot 1 car il n'a été remis que des offres irrégulières.

D'autre part, la CAO a décidé d'attribuer :

- le lot 2 à la société JULES CAILLE AUTOMOBILES pour un montant total par véhicule (acquisition, livraison et maintenance) de 14 745,16 € HT ;
- le lot 3 à la société SUD AUTOMOBILES pour un montant total par véhicule (acquisition, livraison et maintenance) de 18 864,15 € HT ;
- le lot 4 à la société JULES CAILLE AUTOMOBILES pour un montant total par véhicule (acquisition, livraison et maintenance) de 14 781 € HT.

L'ensemble des pièces relatives à cette procédure de marché sont consultables par les élus qui le souhaitent sur simple demande ou directement au siège administratif de la CASUD (pendant les horaires d'ouverture) auprès de la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- D'approuver le lot 2 « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules légers de type « tourisme 5 places » - Relancé » ;
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer le lot 2 avec JULES CAILLE AUTOMOBILES ;
- D'approuver le lot 3 « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules de type « berline tourisme 5 places » - Relancé » ;
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer le lot 3 avec AUTOMOBILES REUNION ;
- D'approuver le lot 4 « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules de type « fourgonnette 2 places » - Relancé » ;
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer le lot 4 avec JULES CAILLE AUTOMOBILES.
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

**DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- D'approuver le lot 2 « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules légers de type « tourisme 5 places » - Relancé » ;
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer le lot 2 avec JULES CAILLE AUTOMOBILES ;
- D'approuver le lot 3 « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules de type « berline

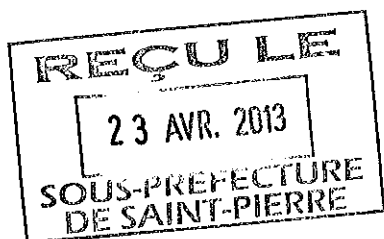
tourisme 5 places » - Relancé » ;

- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer le lot 3 avec AUTOMOBILES REUNION ;
- D'approuver le lot 4 « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules de type « fourgonnette 2 places » - Relancé » ;
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer le lot 4 avec JULES CAILLE AUTOMOBILES.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Président et par délégation

Le 2ème Vice-Président



Olivier RIVIERE



